



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165605

VALABLE JUSQU'AU 09/01/2027

ÉDITÉ LE

10/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/10/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBÉRY 823609896

Siret : 823 609 896 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8119700

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 1001727004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 1001727004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SANITECH AC PLOMBERIE

99 RUE DES VIGNES
73400 UGINE

Téléphone : 04 79 37 30 47

Portable : 06 83 76 98 25

Fax :

Site Internet : www.acplomberie.fr/

E-mail : acplomberie73@gmail.com

Responsabilité légale :

ALTUNGOLLER CEVDET PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	27/11/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/11/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	30/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.